

 <p>POLE FEMME / ENFANT Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger</p>	<p>FICHE DE POSTE INFIRMIERE OU PUERICULTRICE SERVICE DE PEDIATRIE/USC</p>	<p>Le 06/04/2018</p>
--	---	----------------------

Le service de pédiatrie/USC, est situé au sein du pôle Femme/Enfant.

Le service est composé de 33 lits

Il comporte quatre secteurs : 1 secteur Nourrisson, 1 secteur de pédiatrie polyvalente, 1 secteur d'adolescents et un secteur d'USC (4 lits d'Unité de Surveillance Continue)

Il accueille des enfants d'une semaine à 17 ans

Il est en lien avec le service de chirurgie pédiatrique, il peut d'ailleurs accueillir en hébergement des enfants relevant de cette spécialité en USC.

I- MISSIONS PRINCIPALES :

- Accueillir et prendre en charge un groupe d'enfants
- Recueil de données cliniques et administratives des besoins et des attentes de l'enfant soigné et de son entourage
- Assurer les soins d'hygiène et de confort, techniques, éducatifs et relationnels en binôme avec l'auxiliaire de puériculture ou l'aide-soignant(e) dans les différents secteurs du service.
- Assurer les soins du rôle propre et prescrits.
- Assurer une prise en charge adaptée en fonction des spécificités, des pathologies des enfants (hématologie, oncologie, endocrinologie, pathologies respiratoires,...)
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des enfants : observer l'état général et les réactions, observer et mesurer les paramètres vitaux
- Rédaction et mise à jour du dossier patient : recueillir et transmettre les informations concernant les soins, le comportement, l'autonomie, l'environnement de l'enfant dans le dossier de soin par écrit et à l'oral
- Savoir prioriser les actes en fonction de l'état de gravité des enfants arrivant dans le cadre d'une urgence
- Participer à la mise en place des projets de service et du pôle mère enfant.
- Assurer l'approvisionnement de la pharmacie et du matériel
- Assurer l'entretien du matériel et de l'équipement
- Participer à l'évolution de la qualité des soins
- Etre référent : douleur, clin, drépanocytose, diabète, asthme, hygiène...
- Développer l'apprentissage des techniques et outils de minoration de la douleur et de l'anxiété
- Elaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier

II- MISSIONS SECONDAIRES :

- Accompagner le médecin, dans les soins prodigués si nécessaire
- Participer aux démarches préventives et éducatives de l'enfant et de sa famille
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets
- Participer aux réunions de services
- Assurer l'encadrement des stagiaires AS, AP et IDE
- Participer à l'intégration des nouveaux personnels AS, AP et IDE

Date d'application	Date de révision	Rédacteur	Approbateur	Confidentialité
09/04/2018	06/04/2018	Me BLOQUET Marie		public

III- RELATIONS PROFESIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

a) *Relations hiérarchiques :*

Cadre du service
Cadre supérieur de pôle
Coordinatrice des soins
Directeur

b) *Relations fonctionnelles*

Praticiens hospitaliers : pédiatres, chirurgiens, pédopsychiatres...
IDE ou puéricultrice du service
AS/AP
Assistante sociale
Secrétaire
Diététicienne
Kinésithérapeute
Educateur de jeunes enfants
Educateur spécialisé de jeunes enfants
Le service des urgences pédiatriques
Le service de chirurgie pédiatrique
Le service d'HDJ/consultation
Brancardier
Société de ménage

c) *Relations extérieures*

PMI
Services de : maternité, gynécologie, bloc obstétrical...
Ambulances

IV- COMPETENCES ET APTITUDES

Formation :

Diplôme d'état Infirmier ou diplôme d'état de puériculture

Physiques :

Bonne condition physique permettant de porter des enfants
Dynamisme
Présentation soignée

Date d'application	Date de révision	Rédacteur	Approbateur	Confidentialité
09/04/2018	06/04/2018	Me BLOQUET Marie		public



Psychologiques

Sens des responsabilités
Maîtrise de soi
Sens de l'organisation
Esprit d'initiatives
Capacité à faire face à la souffrance des enfants et des parents
Adaptation aux différentes tranches d'âge des enfants
Adaptation aux différentes cultures pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille
Respect de l'obligation de réserve et du secret professionnel
Capacité à travailler en équipe
Adaptabilité aux différentes techniques de soins présentes dans le service
Curiosité
Inventivité
Bienveillance

Relationnelles

Les services de pédiatrie demandent un rôle relationnel, d'écoute majeure envers les enfants et leur entourage
Sens d'un accueil chaleureux et sécurisant
Sens de la critique constructive
Sens de l'observation, de l'écoute et de la disponibilité
Capacité de négociation
Capacité à prendre du recul pour aborder les situations difficiles
Capacité de collaboration avec l'équipe
Capacité de rassurer

V- EXIGENCES DU POSTE

Connaissance des règles professionnelles
Rythme jour/nuit et travail week-end et jours fériés
Tenue professionnelle exigée
Chaussures fermées
Participation à des sessions de formation, dans le but d'actualiser et d'approfondir ses connaissances
Participation aux différents groupes de travail en collaboration avec les autres secteurs du pôle femme enfant.

VI- PARTICULARITE DU POSTE

Diversité des pathologies et des tranches d'âge
Travail en binôme avec l'AP/AS
Assurer le remplacement dans les autres unités du pôle, polyvalence

Date d'application	Date de révision	Rédacteur	Approbateur	Confidentialité
09/04/2018	06/04/2018	Me BLOQUET Marie		public

VII- TEMPS DE TRAVAIL

Travail de jour ou de nuit, horaires de matin de coupure du soir, ou de nuit et repos variables.
 Les horaires et jours de travail peuvent être modifiés en fonction des besoins du service.
 Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la politique de l'établissement.
 Amplitude de travail hebdomadaire de 37,30 heures de jour et de 32h30 de nuit.
 Travail en 7h30 de jour et 10h de nuit
 Horaires : 6h10/13h40 ou 8h/15h30 ou 13h20/20h50 ou 20h30/6h30.

VIII- AVANTAGES DU POSTE

Diversité des pathologies, des spécialités et des tranches d'âge
 Travail en binôme

IX- CONTRAINTES

Savoir travailler sous le regard des parents
 Mobilité de service en fonction des besoins imprévus dans les autres secteurs d'hospitalisation pour assurer la continuité des soins
 Répartition des congés entre collègues en alternance
 Favoriser la prise de congés pendant les périodes de fermeture de lits
 Mobilité de planning pour assurer la continuité du service
 Participation à des sessions de formation, dans le but d'actualiser et d'approfondir ses connaissances.

X- EVALUATION

Formative : à la demande du cadre infirmier ou de l'agent selon besoin
 Normative : entretien annuel individuel effectué avec les grilles d'évaluation validées en fonction des objectifs atteints et détermination des objectifs de l'année suivante

Date d'application	Date de révision	Rédacteur	Approbateur	Confidentialité
09/04/2018	06/04/2018	Me BLOQUET Marie		public